

4 Économie

Economie, Prospective et Programmation du développement/Entretien avec le ministre

Jean-Marie Ogandaga : " L'année 2018 présente les signaux d'une reprise de l'activité économique "

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU

Libreville/Gabon

Plan de relance économique, appuis budgétaires du Fonds monétaire international (FMI), dette publique, hausse des prix, Loi de finances 2019, suppression de certaines agences, état de santé du chef de l'Etat... Dans cet entretien-bilan, le membre du gouvernement fait le point sur tous les sujets brûlants de l'heure.

l'union. Le Conseil d'administration du FMI vient de conclure favorablement la 3e revue du programme économique de notre pays. Quel est le sens de cette décision ?

Jean-Marie OGANDAGA : le Conseil d'administration du FMI a effectivement conclu favorablement, le 19 décembre 2018, la troisième revue du programme économique et financier du Gabon, soutenu par un financement de ladite institution. Cette décision indique que notre pays a fait des progrès sur la voie des réformes structurelles. Il me paraît important de rappeler que depuis fin 2015, la détérioration des termes de l'échange induite par une baisse significative des prix du pétrole a eu d'importantes répercussions sur l'économie nationale. C'est ainsi que l'activité économique a commencé à faiblir, les déficits des finances publiques sont apparus, les déséquilibres des comptes de la balance des paiements se sont accentués, tandis qu'on assistait à une fragilisation de la position monétaire avec une baisse drastique des réserves de changes. Pour remédier à cette situation et sur instructions expresses du président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, le gouvernement a élaboré le Plan de relance de l'économie (PRE). Il s'agissait de rétablir l'équilibre de nos finances publiques et de poursuivre les efforts de diversification de la base productive, pour continuer à améliorer la résilience de notre économie. C'est ce PRE que nous avons présenté à la communauté financière internationale et sur la base duquel le FMI a décidé de nous accompagner. Les discussions du conseil d'administration du FMI, en sa session du 19 décembre 2018, ont confirmé les progrès continus réalisés depuis la première revue du programme, qui avait eu lieu en décembre 2017. Ce qu'il faut retenir de l'appréciation favorable de la 3e revue du programme par le FMI, c'est que cette décision traduit la reconnaissance des efforts du gouvernement de la République dans la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires au redressement de l'économie. Il est utile de retenir également que l'achèvement de la 3e revue permet le décaissement immédiat en faveur du Gabon de 99 millions de dollars (57 milliards de FCFA), portant le montant total des appuis budgétaires à 395,9 millions de dollars (228 milliards de FCFA) depuis le début du programme en juin 2017. Toutefois, je m'en voudrais de ne pas signaler que des défis demeurent, tant les signaux de reprise de l'activité économique sont fragiles. A ce titre, le gouvernement va poursuivre ses efforts en faveur d'une croissance plus inclusive, de l'assainissement des finances publiques et de la consolidation de la stabilité du système financier.

Comment se porte aujourd'hui l'économie gabonaise et quelles en sont les perspectives ?

Malgré les réformes courageuses initiées par le gouvernement, il faut admettre que l'économie nationale ne s'est pas totalement remise de la crise née de la baisse, depuis 2014, des cours des principaux produits de base exportés. Car, à cette détérioration des termes de l'échange, s'est ajouté le recul persistant de la production pétrolière ; toutes choses qui ont entraîné la contraction des recettes budgétaires et de la commande publique. Le redressement de cette situation demande du temps, des efforts et surtout des sacrifices,



Le ministre de l'Economie Jean-Marie Ogandaga.

notamment la mise en place des réformes visant à redonner à l'Etat des marges budgétaires. Cela dit, ce qui est encourageant, c'est que 2018 présente les signaux d'une reprise d'activité. En effet, après le ralentissement de 2017 (0,5%), la croissance repartirait relativement en 2018 (1,2%) et devrait s'inscrire dans une dynamique optimiste à moyen terme (4,0%) en rapport avec l'exécution satisfaisante du PRE. Le point le plus important à retenir est celui de la bonne tenue de la croissance hors pétrole, qui fait preuve d'une certaine résilience, conséquence des efforts de diversification de notre économie.

L'année 2019 s'annonce donc comme celle de la reprise économique ?

Pour l'année 2019, l'application rigoureuse des mesures de politiques fiscale et budgétaire contenues dans la Loi de finances devrait permettre de renouer avec une croissance plus confortable. Nous projetons, en effet, une progression de l'activité économique supérieure à 3%, soutenue à la fois par la reprise dans l'industrie pétrolière et la bonne tenue du secteur hors pétrole. En particulier, nous anticipons, notamment, une bonne performance des activités primaires (10,2%), incluant le pétrole, les mines et l'agriculture. Le secteur secondaire connaîtrait un relèvement de 2,8% de son activité, drainé par les industries du bois et agroalimentaires. Pour sa part, le secteur tertiaire progresserait de 3,5%, tiré par les activités de transports et télécommunications.

Monsieur le ministre, une polémique est née dernièrement concernant l'absence de données sur la production aurifère au Gabon et, plus globalement, sur le poids réel du secteur minier dans le Produit intérieur brut. Qu'en est-il exactement ?

Je vois que la question de l'importance relative du secteur des mines dans notre économie a suscité, ces derniers temps, quelques incompréhensions. A cet égard, je voudrais d'abord donner quelques précisions. L'activité minière dans notre économie repose sur l'exploitation du manganèse et celle de l'or. La production, les ventes, l'investissement et le niveau de l'emploi de ces deux branches d'activité sont régulièrement suivis par le ministère de l'Economie, à travers les enquêtes de conjoncture et le Tableau de bord de l'économie. Les informations statistiques communiquées sur ce secteur économique proviennent, pour l'essentiel, des opé-

rateurs régulièrement installés et de l'administration sectorielle, notamment pour le volet artisanal. Ces données chiffrées, régulièrement publiées, n'ont jamais fait l'objet d'une contestation de la part de l'administration sectorielle concernée, qui en est à la fois productrice et utilisatrice, particulièrement dans les études. Maintenant, sur la contribution du secteur minier dans le Produit intérieur brut, je voudrais vous confirmer qu'elle tient bien compte à la fois du manganèse que de l'or. Cependant, du fait de sa faible production, la valeur ajoutée de l'activité aurifère est très marginale. Ainsi, l'évolution du niveau d'activité des mines est très fortement influencée par le comportement de la branche manganèse ; ce qui peut donner l'impression, à certains de nos compatriotes, que l'activité aurifère est ignorée dans l'élaboration et les prévisions des comptes agrégés de ce secteur. Il me semble également important d'indiquer que, sur le plan méthodologique, le poids relatif du secteur minier (comme pour tout secteur d'activité) dans le PIB total dépend de l'évolution de sa production et de ses prix de vente, ainsi que de la dynamique du PIB global. Or, les prix du manganèse ont entamé une forte chute depuis 2014, qui a entraîné une baisse de la production (arrêt de certains sites de production comme celui de Ndjolé) et des exportations en valeur. Dans le même temps, le Produit intérieur brut global est resté orienté à la hausse. Dans ces conditions, le poids relatif du secteur minier dans le PIB global était de 3,1% en 2016 (contre 4,2% en 2010) pour une contribution relative de la production aurifère évaluée à 0,16%.

En cette période de reprise timide de l'économie, quelles sont les actions que votre équipe a menées et compte intensifier pour rétablir les grands équilibres macro économiques du pays ?

Le ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du développement ambitionne de rétablir les équilibres macroéconomiques nécessaires à l'amorce d'une véritable reprise de notre économie. Aussi et conformément à l'engagement et aux orientations de son Excellence Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'Etat, l'objectif est-il de créer les conditions pour une croissance inclusive et durable, qui permettrait de répondre aux aspirations de toutes les couches de la population gabonaise. Pour ce faire, il me semble que quatre principaux leviers sont à prendre en considération : primo, le rétablissement de la crédibilité de la signature du Gabon auprès des institutions financières internationales et de nos partenaires au développement. Ce travail vient, notamment, d'être sanctionné par les encouragements du FMI, et va se poursuivre dans les prochaines semaines avec les autres partenaires (notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Agence française de développement) ; secundo, la poursuite de la restructuration de l'économie sur la base d'actions prioritaires identifiées qui vont porter sur : l'amélioration de la programmation des projets d'investissements, notamment dans les secteurs des infrastructures, du transport ferroviaire, de l'économie numérique et du développement local ; le développement des partenariats public-privé afin d'accélérer la transformation de notre économie ; le renforcement de la compétitivité de certaines filières en vue de l'accélération de la diversification de la base productive ; tertio, l'accroissement des ressources de l'Etat grâce à l'amélioration du recouvrement fiscal et douanier, l'élargissement de l'assiette fiscale et la rationalisation des dépenses fiscales par la suppression des avantages fiscaux consentis sans aucune base légale, sans contrepartie ou dont les objectifs économiques ou sociaux n'ont pas été atteints. Enfin, le développement de l'entrepreneuriat et la création d'emplois de jeunes et de femmes dans les secteurs non traditionnels de notre économie.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 04/01/2019	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1348	1USD =	578,038	1 USD	600,586	CAC 40	04/01/2019	4 654,72
		CAD	1,5392	1CAD =	426,167	1 CAD	459,553	DOW JONES	04/01/2019	23 014,15
		JPY	122,2100	1JPY =	5,367	100 JPY	566,238			
		GBP	0,9031	1GBP =	726,323	1 GBP	779,013			
		CHF	1,1219	1CHF =	584,684	100 CHF	62 797,45			
		ZAR	16,4149	1ZAR =	39,961	100 ZAR	4 229,29			
		MAD	10,8533	1MAD =	60,438	1 MAD	63,82			
		CNY	7,8019	1CNY =	84,077	1CNY	85,60			
		KES	116,6200	1KES =	5,625	1KES	5,79			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
04 Janvier 2019: 55,67